

De Gaulle et son éditeur

Marcel JULLIAN

« De Gaulle et son éditeur », *Espoir* n°35, 1981

[...] On pourrait poser le problème : « De Gaulle et son éditeur ». Je crois qu'il faut là dire tout de suite que ce propos est plus important qu'il n'y paraît, non pas à cause de l'éditeur mais à cause du Général, et aussi du fait de la modification des rapports que le pouvoir a eus avec l'édition depuis quelque cinquante ans. Je crois qu'il y a trois raisons concordantes qui donnent aux relations de Charles de Gaulle et de son éditeur une dimension qui dépasse l'édition proprement dite.

La première, c'est que dans le fond, depuis à peu près 1940, et d'une façon saisissante, le gouvernement des peuples et le gouvernement de la typographie si je puis dire, ont fait pour la première fois bon ménage ; il n'était pas d'usage auparavant que la littérature et la politique se mêlassent.

Quand le roi écrivait sur la politique, il réservait son texte uniquement à son héritier et le prince, d'ordinaire, avançait masqué. C'est notre époque, et essentiellement celle que nous vivons aujourd'hui, qui donne à l'homme d'Etat d'abord une espèce de tentation, puis ensuite, constatant les déformations qui sont faites de ses pensées, de ses intentions, de ses volontés, lui donne l'idée puis le goût donc de transcrire lui-même à l'usage de l'avenir ce qui va constituer, dans tous les cas, sa justification et sans doute sa renommée.

Si vous voulez, l'écriture publiée est destinée comme on le disait autrefois pour le marbre à survivre à la cité. Je crois que c'est très nouveau et lourd de conséquences : depuis que Charles de Gaulle a écrit ses Mémoires deux présidents de la République lui ont succédé. Fait unique : les deux présidents de la République ont publié un ouvrage, l'un après sa mort — le livre était posthume — et le troisième de son vivant et étant président de la République. Ce sont des événements vraiment inimaginables avant la guerre de 39 ! Donc, ils donnent aux rapports du général de Gaulle et de son éditeur un éclairage particulier.

La deuxième raison tient totalement à Charles de Gaulle lui-même et, là-dessus, la publication fort opportune de ses Lettres, Notes et Carnets nous permet de savoir que cette tentation d'accorder énormément d'importance à l'écriture imprimée date de très loin en arrière, puisqu'en 1906, il a 15 ans, il accorde clairement la primauté à l'écrit, c'est-à-dire à ce qui peut circuler, se répandre et surtout laisser derrière soi une trace indélébile. Vous savez qu'il a composé une saynète intitulée Une mauvaise rencontre, histoire de brigands, qui est primée et lui vaut d'avoir à choisir entre deux récompenses : préfère-t-il qu'on lui décerne un prix ou bien qu'on assure l'impression de son texte ? Il a 15 ans et il choisit l'impression de son texte.

C'est dire qu'il se veut déjà à la fois assuré de se savoir imprimé, et secret parce que l'écriture, qui va avoir pour lui très peu de diffusion, est plus à ce moment précis une façon de s'assurer que les choses resteront. Et dix ans plus tard, lui qui va avoir une longue conversation avec la France, écrit :

« Le Chef est celui qui ne parle pas ».

Il a 25 ans. Et bien, tout au long de sa vie, et sans doute plus que quiconque, Charles de Gaulle ne cessera plus d'alterner l'action et l'écriture et parfois de conduire la première par la

seconde. Quand il n'est encore qu'un officier d'exception et qu'il veut faire triompher ses idées, il publie une série de livres chez Berger-Levrault La discorde chez l'ennemi, Le fil de l'épée et enfin « Vers l'armée de métier ».

Ce sont des livres militaires certes mais d'une très haute altitude et qui constituent en quelque sorte son discours à la nation française. Avec le 18 juin et l'Appel, alors, là, c'est l'écriture qui lui permet d'annoncer au monde une grande nouvelle à savoir que de Gaulle vient de se révéler dans de Gaulle. Et l'on sait ce qu'il en advint.

Plus tard, chaque fois que les nuages se sont amoncelés sur la France, il a eu recours à l'écriture et c'est ainsi qu'au soir de sa vie, il publie ses Discours et Messages qui ne sont pas autre chose que la poursuite d'un dialogue univoque qu'il mène avec les Français et dont Madame la France — lui seul peut prononcer une phrase pareille — se trouve être l'unique objet. Lundi dernier, j'avais la chance à Bordeaux de m'entretenir en public avec Jacques Chaban-Delmas sur Charles de Gaulle.

Et comme on était à Bordeaux, j'ai recherché les discours prononcés par le Général dans cette ville, dont celui, réellement fantastique, daté du 25 septembre 1949 et prononcé devant le monument des Girondins.

A cette époque, pour un temps, le Général est écarté du pouvoir, il s'adresse ainsi à l'assistance :

«Le siècle est dur. Depuis dix ans, jamais je n'ai dit aux Français : Bonnes gens, dormez en paix. Je ne le dirai pas aujourd'hui » et il poursuit. Pourtant si la France pouvait se reposer, je ne troublerais pas le soporifique refrain dont certains voudraient l'endormir. Je les laisserais chanter à la nation leur berceuse sans amour.»

Ce n'est pas du tout comme ça qu'on s'adresse d'habitude à une foule devant le monument des Girondins. Le style est là, le styliste est là, lecteur de Gide, de Bernanos, de Marcel Prévost, d'Albert Samain ou Paul Bourget.

On trouvera plusieurs de ces écrivains cités dans la lettre que le général de Gaulle, alors colonel, écrira au colonel Audet au moment de son litige avec Pétain sur l'affaire du Soldat. Et des trouvailles d'écriture, Charles de Gaulle en a. J'avais tellement été frappé, amateur personnel de Jean Giraudoux, de voir dans « La France et son Armée » le général de Gaulle parlant des Allemands les qualifier ainsi:

«ces chevaliers du myosotis qui se font vomir leur bière.»

Mais là, à Bordeaux, les choses sont plus graves, et comme il est volontiers apocalyptique, après avoir parlé de sommeil, après avoir parlé de berceuse, il termine : « mais le trouble est partout, le péril rôde, il faut que la France veille et marche ». Plus tard, revenu au pouvoir, et confronté à la dissension, à la révolte, il a encore un acte d'écrivain lorsqu'il s'adresse à son « cher et vieux pays » :

«Nous voici donc ensemble encore une fois face à une lourde épreuve.»

Enfin, lorsque l'automne venu, il rencontre le ressac de l'ingratitude, c'est encore à la plume qu'il fait appel : Discours et Messages et Mémoires d'Espoir. C'est bien à la plume et à

l'écriture qu'il confie le soin de fixer les grandes choses faites ensemble et du même coup confirme sa préoccupation d'ensemencer avec exactitude l'avenir.

En 1940, Saint-Exupéry avait écrit :

«Les vaincus doivent se taire » et il avait ajouté « Ainsi font les graines».

C'est, je crois, cette notion de germination qui explique le soin particulier, l'importance exceptionnelle que Charles de Gaulle a accordée à la chose écrite, pensant que, demain le grain lèverait. C'est quand même très typique et très particulier ce mode de communication d'un Chef à un peuple.

D'habitude, avec un peu de chance, on avait un Comynnes ou un Joinville. De Gaulle a été son propre Comynnes et son propre Joinville. Ainsi l'écriture a eu, à ses yeux, mission de distinguer d'abord, et ensuite de propager l'essentiel. Et puis, vous m'en aviez fait la remarque, Pierre, c'est que pendant longtemps, de Gaulle a écrit et presque lu à haute voix des lettres à la France.

De 1940 à 1944 et pour cause, celle-ci ne pouvait pas lui répondre ! C'était en quelque sorte des lettres à l'Absent. Et peut-être le plus beau roman d'amour épistolaire qu'il y ait eu entre un homme et une nation.

La troisième raison est plus élémentaire et tient davantage aux réalités professionnelles. Les rapports éditeur-auteur sont très particuliers en ce sens qu'ils ne souffrent guère d'intermédiaire. Une petite anecdote parce que je la trouve involontairement révélatrice.

J'étais Président chez Plon lorsque je reçus un jour la visite d'un envoyé de Michel Debré, qui était alors Premier ministre, et cet envoyé fort sympathique était Monsieur Herson. Il vint me voir d'une façon très inattendue et il me dit :

«Eh bien voilà, je viens vous trouver parce que le Premier ministre veut publier un livre.»

Comme il allait entrer dans des détails et parce que je le connaissais bien, je lui ai dit «Ecoutez, en confidence, lorsqu'il est malade, est-ce que le Premier ministre vous envoie voir son médecin ? ». Il me dit non.

Alors, je lui demande de vouloir bien communiquer à Monsieur Michel Debré ceci :

«S'il veut me parler d'un livre, il faut qu'on en parle tous les deux. C'est une chose tellement personnelle, tellement intime, qu'elle ne peut souffrir d'intermédiaire.»

Dès le lendemain, je me trouvais à l'Hôtel Matignon. Je pense qu'on dit à son éditeur un certain nombre de choses que l'on ne confie à nul autre parce que l'écriture est une façon de révéler davantage de soi, d'en cacher aussi, pour peu qu'on soit adroit et qu'on ait des responsabilités fondamentales, mais en tout cas, ceux qui passent par ce chemin, ne passent que par ce chemin. il est donc tout à fait logique d'imaginer que, même si l'on dit à d'autres personnes des choses beaucoup plus importantes, ce qu'on dit à son éditeur n'est qu'à lui.

C'est en cela que, très probablement, de tels rapports peuvent servir d'une façon efficace et juste, à brosser un portrait d'ensemble d'un écrivain et, dans ce cas précis, d'un homme exceptionnel.

Bon, c'est un long préambule. Maintenant, je voudrais passer à mes souvenirs pour expliquer davantage que de Gaulle et son éditeur, c'est évidemment de Gaulle, essentiellement, mais que c'est aussi, je le répète, une façon d'aborder le monde moderne, ce qui sera ensuite appelé « les médias » avec une prescience du bon emploi que l'on peut faire de la littérature et de l'écriture.

Le 24 septembre 1968 à midi — Pierre-Louis Blanc qui est présent ce soir, s'en souvient. — Moi, pour la première fois j'avais rendez-vous, non pas avec le président de la République mais avec Charles de Gaulle, un homme de lettres, qui se trouvait résider à l'Élysée où il avait convoqué son éditeur. Nommé depuis peu à la tête de Plon, je venais rendre compte à un auteur, combien illustre, du bon emploi qu'on faisait de son œuvre éditée.

Jacques Chaban-Delmas racontant sa première rencontre gare Montparnasse avec le Général m'a dit :

«J'ai vu venir la France vers moi à grandes enjambées »

Le jour de 1968 où je l'ai vu, le Général n'avait pas le même âge, il avait un peu vieilli, il s'est avancé droit vers moi, comme quelqu'un dont la vue est mauvaise, il m'a pris la main, il l'a tenue et il m'a longuement dévisagé.

J'avais l'impression de toute une ascendance forte, paysanne, jointe à une excellente éducation et à la distance nécessaire que doit mettre un homme qui sait très bien qui il est. C'était solide, c'était fort et chaleureux. Après qu'il se soit brièvement inquiété de la mort de mon prédécesseur qui était récente, il m'a fait passer de l'autre côté du bureau et là, il a sorti de son tiroir la correspondance « Pétain-de Gaulle ».

Encore une autre preuve de l'importance qu'il portait à toutes les manifestations de l'écriture, c'est que s'il avait, lui, gardé toutes les lettres reçues de Pétain, faisant une différence très profonde entre celles qui étaient écrites à la main et celles qui étaient inspirées par l'entourage et dont les caractéristiques étaient fort différentes, il avait pris le soin de racheter chez Chavaret et ailleurs les lettres qu'il avait adressées à son éditeur et qui avaient été plus ou moins dispersées par le hasard et par les soins de plusieurs personnes.

Ces lettres avaient été adressées chez Pion, soit à mon prédécesseur Monsieur Bourdel soit à Daniel Rops. Il avait donc un dossier complet. J'avais l'air plutôt sot puisque mon dossier ne pouvait être aussi complet que le sien qui contenait des éléments qui normalement, auraient dû être dans le mien. On mesure donc le souci, le soin qu'il y prenait.

On peut également se dire quelle fantastique confiance et une confiance à quelqu'un qu'il voyait physiquement pour la première fois, une confiance qu'il n'aurait faite qu'à très peu de gens. Donc, il la faisait bien à l'éditeur ou plus précisément encore à son éditeur dans la matière qui le concernait, c'est-à-dire, l'écriture. Il a toujours eu, me semble-t-il, la certitude qu'à son éditeur on peut, et on doit, tout confier de ce qui concernait l'écriture.

Je me suis fait cette remarque que, pour illustre qu'il soit, le général de Gaulle, enfin, Charles de Gaulle avait eu autrefois maille à partir avec les revues et avait connu cet émoi, cette inquiétude, cette impatience que l'on éprouve lorsqu'on a remis un texte soit à une revue, soit à un éditeur et qu'on brûle d'envie de savoir ce qu'il veut en faire et s'il l'a accepté.

Toujours grâce à cette publication des Notes et Carnets qui vient de nous être donnée, on constate qu'en 1908, — il a donc 17 ans — il a été publié par la revue du Collège du Sacré-Cœur en Belgique et de là, de 1913 à la guerre, et ensuite jusqu'à la publication en librairie de Vers l'Armée de Métier il multiplie les articles et il accepte même — ce qui est extraordinaire — que son carnet de campagne d'un officier français, sur la guerre de Pologne paraisse dans la Revue de Paris du 1er novembre 1920 sans nom d'auteur.

Tour à tour, il y a les revues militaires, la "Revue Militaire Générale" et la "Revue de l'Infanterie" mais il y a aussi le "Flambeau", la "Revue Bleue", les "Etudes", la "Revue des Deux Mondes", la "Revue des Vivants", enfin tout un arsenal d'écriture qui propage sa pensée et montre à l'évidence qu'il ne veut plus se contenter de la seule audience des milieux militaires mais réclame celle de la nation tout entière. Là se situe un événement qui a dû être perçu par le Général d'une façon profonde.

Chaque fois que cela arrive à un auteur, quel qu'il soit, quel que soit son talent, le talent qu'il croit avoir, celui qu'il n'a pas, l'affaire est toujours grave. Elle se situe le 17 décembre 1934. Pour la première fois, on lui refuse un texte. Alors cela, ça a dû véritablement être un coup... parce que c'est un homme qui est en pleine possession de ses moyens, qui a fait toutes les preuves de l'écriture, ce n'est pas un débutant auquel on refuse une publication. Il a proposé un article à la "Revue Militaire Française" qui se flatte, « dès la première page, d'être ouverte à toutes les opinions » et dès la seconde, a la prudence de laisser aux auteurs « la pleine responsabilité des idées exposées dans leurs articles ».

Tous les éditeurs savent très bien ce qu'il en est des lettres de refus. J'en connais même qui ont inventé des codes des numérations. On dit vous répondez avec le paragraphe 1 et vous mettez le 3 de la B et le paragraphe 3 du C, etc.

C'est une lettre qui a pour dessein de ne vouloir rien dire. Répondre présente toujours un inconvénient : si la lettre est précise et qu'elle dit pourquoi on refuse, alors la personne corrige et vous renvoie le plus souvent un texte pire que le précédent et auquel il est difficile de dire qu'on ne peut pas l'accepter. Alors on s'arrange toujours pour que ce soit la maison d'édition qui ne mérite pas l'auteur. On préfère dire : « avec le talent que vous avez et le peu d'audience que nous avons, il vaut mieux que vous alliez ailleurs ».

Je ne vois pas ce que l'on peut faire d'autre. Là, j'ai une anecdote. Elle est tellement belle et tellement authentique même si elle court les milieux d'édition, elle n'en est pas moins fantastique, une aventure qui est arrivée à un vieux monsieur qui, avant la guerre, avait gardé, comme ça, tous ses souvenirs pendant des années et puis, un beau jour, s'armant de courage, un jour d'été, un jour d'août, il avait traversé tout Paris avec un paquet pesant quelques kilos et alla le déposer à la librairie Arthème Fayard.

Il demande à voir Monsieur Arthème Fayard en personne. Monsieur Fayard est déjà parti en vacances en Normandie et il n'y a plus qu'une petite équipe restreinte laquelle dit : « Eh bien écoutez, on va enregistrer votre manuscrit, lui donner un numéro et puis Monsieur Fayard quand il rentrera de vacances... »

Il dit :

« Oui, oui, j'ai tout mon temps, j'ai mis des années à faire ça, ça ne vaut probablement rien, c'est probablement bon à mettre au panier, ce que je veux c'est qu'il l'ait lu, je veux être sûr qu'il l'ait lu attentivement ».

Là commence un concours malencontreux de circonstances qui explique qu'après nous ayons tous pris, depuis, des précautions particulières. Il arrive un directeur de collection, plutôt spécialisé dans les mémoires et qui dit :

« Il n'y a rien de particulier ? Je prends mon train dans deux heures, j'ai un peu d'avance ».

On lui répond :

« Si, tiens on vient de recevoir un manuscrit ».

Il le prend, l'emporte, le feuillette en diagonale, se rend compte que c'est plein de bonnes intentions et écrit avec qualité, comme le faisaient la plupart des gens de cette époque, mais il trouve que cela n'offre pas d'intérêt pour l'édition, ne vaut pas la peine de perdre davantage de temps.

Alors, deuxième malchance, passe une jeune secrétaire qui lui dit :

« Je ne peux pas rendre un service quelconque ? »

On lui répond :

« Si. Tiens, je vous dicte une lettre de refus, vous la laissez sur mon bureau, ma secrétaire la fera partir, elle revient dans six jours ! ».

Il signe, s'en va, et, troisième malchance, arrive un coursier qui dit : « Y'a rien pour les Batignolles ? » et on lui donne le paquet. Quand le vieux monsieur, qui avait traversé Paris à pied est arrivé chez lui, sa concierge avait déjà le paquet du manuscrit avec la lettre affirmant :

« Après plusieurs hésitations et après avoir confronté plusieurs de nos points de vue... »

Bref, la réponse était allée plus vite que lui.

Dans le cas précis du général de Gaulle et de la "Revue Militaire Française", c'est le général Morin, ministre de la guerre, qui laisse le soin au général Colson, sous-chef d'état-major de l'armée, d'écrire à de Gaulle pour lui annoncer, qu'il renonce, à grand regret, à publier son étude, le ministre se déclarant hostile à toute réforme risquant d'opposer une armée de métier à l'armée nationale. En soi, je crois que le coup a dû être terrifiant. Le Général s'attendait à tout sauf à cela, d'autant qu'au même moment sortait Vers l'armée de métier et que la presse littéraire faisait, pour la première fois, un sort très très particulier et très élogieux aux écrits du Général...

C'était donc en décembre 1934. il est certain, qu'à partir de cette date, Charles de Gaulle conserve dans ses cartons les textes sur la philosophie de l'armée, il oublie sans doute aussi une nouvelle intitulée « Le baptême » écrite pendant sa convalescence en 1914, une histoire de guerre qui ne sera donc pas publiée. A partir de ce moment-là, il se réserve pour sa revanche et sa revanche, c'est La France et son Armée.

Or, ce 24 septembre 1968, quand il me reçoit à l'Elysée, c'est toujours de ce livre dont nous parlons. Son actualité tient au fait de la proximité éventuelle de la parution d'un ouvrage du colonel Pouget qui devait s'appeler « Un certain capitaine de Gaulle », lequel remettait en lumière le litige concernant La France et son Armée.

Au milieu de tous les bruits qui se faisaient autour de la parution éventuelle de cet ouvrage, il avait été, quelque part, question d'une collaboration entre Pétain et de Gaulle et le Général me dit :

« Et puis je n'aime pas du tout qu'on emploie l'expression « la collaboration Pétain — de Gaulle ».

Qu'est-ce que ça veut dire « la collaboration Pétain-de Gaulle ? » Même pour une « collaboration » à caractère littéraire, l'idée lui était — même sur ce plan-là — tout à fait insupportable.

Comme l'affaire était brûlante, nous sommes passés à un autre sujet mais cet autre sujet était encore La France et son Armée. Je lui demandai s'il serait d'accord pour une nouvelle édition complétée de La France et son Armée. Alors là immédiatement, avec une vision extrêmement rapide et simple des événements, il me dit : « Mais, complétée par quoi ? Qu'est-ce que vous voulez que j'y mette ? L'armée de 1919 à 1939 n'était pas belle, quant à l'armée de 40 à 45, j'en ai parlé ailleurs. Alors ! » Je lui proposai de parler de l'armée telle qu'il la concevait aujourd'hui.

Il a dit :

« Alors ça, c'est autre chose, c'est ce que j'ai écrit dans Vers l'Armée de Métier, puis d'un coup, il a changé de ton. Il était, m'a-t-il semblé, amusé et un peu goguenard, mais parfaitement conscient de l'intérêt qu'il provoquait. Il a levé un œil et il m'a dit: « Ça m'a fait penser à autre chose. Après ma mort, une correspondance Pétain — de Gaulle, ça vous intéresse».

J'ai l'impression que ce qui l'opposait le plus à Pétain dans cette affaire du Soldat — dont quatre chapitres, on le sait, figureront dans La France et son Armée c'est certes un principe fondamental de déontologie littéraire qui lui a fait écrire « Le Maréchal a toujours confondu un livre à un travail d'état-major », mais c'est aussi sa conviction, à l'époque, qu'un livre, pour porter loin et haut, devait s'adresser au moins autant au monde littéraire, politique, national, qu'au monde militaire.

Bien sûr, il y avait plusieurs choses, la divergence de doctrine sur l'emploi du corps mécanisé, il y avait la divergence sur ce que c'est qu'un acte d'écrivain et ce que c'est qu'un acte de cabinet, mais il y avait aussi un souci beaucoup plus grand du rôle que pouvaient avoir l'armée et la défense nationale dans la nation et qui devait en quelque sorte contenir une sorte de réponse à « L'Armée Nouvelle » de Jean Jaurès.

A partir de ce moment-là, de Gaulle n'écrit plus seulement pour les revues spécialisées et officielles qui d'ailleurs lui sont interdites par ordre du haut état-major. Le général de Gaulle l'a écrit lui-même dans ses Mémoires, le général Morin lui avait fait ces deux remarques :

« Là où je serai, vous n'aurez aucune place »

et lui avait prédit :

« Vous terminerez dans une garnison en Corse ».

Il savait donc très bien que les revues officielles lui étaient fermées. Mais là, je crois qu'un élément important intervient dans sa façon de considérer l'écriture, c'est que, puisque l'armée et les revues officielles lui sont hostiles et que le péril est là, que le temps presse, il faut à tout prix que le message passe, il faut qu'on sache qu'il y a menace sur la France.

En tant qu'éditeur, je vois bien la démarche de l'homme de lettres : il n'hésite pas à solliciter des comptes rendus, il n'hésite pas même à souhaiter d'avoir un prix d'Académie (il y a une correspondance avec Daniel Rops à ce sujet) et puis quand il apprend que la commission qui va donner ou refuser ce prix d'académie, compte parmi ses membres le général Weygand, alors il n'en veut plus. Trop tard ! Rops lui répond :

« Vous avez déjà le prix ».

Donc de Gaulle veille au service de presse qui aille bien à des parlementaires, à des critiques, à des officiers de haut rang parce qu'il veut que ça soit utile, il se conduit exactement comme un véritable écrivain, il se compromet entièrement, tout entier, il pratique cette religion de la chose imprimée parce que, me semble-t-il, il sait que seuls les écrits restent.

Mais je crois aussi que ça tient à autre chose, il est maintenant fixé, il se sait à contre-courant des idées reçues dans le milieu qui est le sien ; alors je le répète, comme le temps presse, s'il écrit et s'il se fait éditer et s'il veut que ce qu'il édite soit propagé c'est qu'il prend date, c'est qu'il veut pouvoir affirmer plus tard sans aucune contestation possible :

« Vous voyez je l'ai écrit, je l'ai publié et je l'ai annoncé ».

J'ai retrouvé la trace de cette même inquiétude beaucoup plus tard donc quand il s'est agi de la querelle concernant « Les Discours et les Messages ». Peut-être que s'il n'y avait pas eu (je dis là une chose très personnelle), s'il n'y avait pas eu le combat de doctrine sur la publication des ouvrages de Passeron qui traitaient des Discours du Général et les commentaient, peut-être Charles de Gaulle se serait plus tôt attelé à ses « Mémoires d'Espoir ».

Je pense que s'il n'avait pas eu le souci d'éviter toute ambiguïté concernant ses Discours et Messages, nous aurions eu les autres tomes de Mémoires d'Espoir car il a consacré beaucoup de temps d'abord à ce travail.

Je me souviens, vous aussi Pierre-Louis Blanc, c'était le 9 octobre 1969, j'étais dans une cabine téléphonique au restaurant, vous reveniez de La Boisserie, et vous m'avez téléphoné, j'ai noté, griffonné dans la cabine :

« Dire à M. Jullian que j'ai reçu sa lettre, que je suis d'accord avec ce qu'il propose quant à la présentation de mes Discours, que la question est de trouver un présentateur suffisant et convenable, ce serait François Goguel (ça je le rajoute) et que je suis prêt à signer un contrat »

et quelques jours après, nous étions tous les deux dans le bureau de La Boisserie, il m'accueillait avec ces mots :

«— Alors, vous voulez publier mes « Discours » ?

— Oui, mon Général.

Il me dit :

« Eh bien ! vous avez de l'estomac ».

Il estimait que ce n'était pas son affaire de savoir si je me trompais ou si je ne me trompais pas ; il respectait la fonction d'autrui. C'est très rare lorsqu'on est un homme d'exception et qu'on a une situation tout à fait unique dans son pays, de considérer quand même son éditeur comme un homme de métier, seul juge du risque à encourir. Il me dit :

« Après tout c'est votre métier, ce n'est pas le mien ».

Voilà qui est clair. Il entend (et je trouve que c'est important) que les hommes de métier se conduisent envers lui comme les hommes de métier doivent se conduire envers n'importe quel auteur ; il entend être traité en «auteur». On a échangé le contrat.

Je dois dire que c'est un moment important que de se dire que — évidemment, ce n'est pas un traité de paix — mais qu'on va apposer sa signature à côté de celle du Général. Même sur un contrat fixant des conditions de pourcentages des ventes éventuelles d'ouvrages, c'est quand même diablement impressionnant.

A cette occasion aussi, on retrouve l'homme méticuleux pour qui un contrat d'édition a un caractère sacramental. C'est sérieux un contrat d'édition et il entend bien que ces choses-là demeurent sérieuses.

Il remarque que ce sont des imprimés, qu'il y a marqué « Paris, le... » et il me dit :

« Mais on est à Colombey, on va barrer, puisqu'on est à Colombey, on va barrer et on va mettre « Colombey ».

Ce sont des détails mais ils montrent que chaque acte, fût-il modique, de l'exercice des rapports auteur-éditeur était considéré par lui comme devant être accompli totalement.

Je vais vous raconter deux anecdotes concernant ses Discours et Messages. Le premier des tomes était entièrement repris de Berger-Levrault, c'étaient donc des discours du temps de guerre.

Il n'y était ajouté que les « Commentaires, Chronologies et Mises en situation » si je puis dire, de François Goguel. Donc pour document de base, on avait repris celui de Berger-Levrault. Nous avions à l'époque un correcteur exemplaire qui s'appelait Monsieur Petit, et Monsieur Petit qui était sans doute le meilleur correcteur de France, mais aussi le plus « emmerdant »

correcteur de France (ce qui est souvent la même chose) avait corrigé une à une, l'emplacement de chaque virgule de l'édition de Berger-Levrault comme n'étant pas conformes au code typographique.

On envoie les épreuves au Général et le Général remet toutes les virgules à leur place primitive. Vous imaginez le temps qu'il a dû y passer ! Toutes les virgules à leur place ! Cela posait un affreux problème, je me souviens de la somme, cela faisait 7 000 F de l'époque pour correction des virgules.

J'arrive à Colombey et le Général me dit :

« Ben, j'ai changé toutes les virgules ».

C'est là qu'il me parle du Colonel Meyer et qu'il me dit :

« C'est le Colonel Meyer qui m'a appris l'importance des virgules, d'abord quand il y a une virgule qui commence, il faut une virgule qui finisse, ensuite ce sont les petites sœurs des parenthèses... »

Son soin de l'écriture va si loin qu'il s'explique sur l'emplacement des virgules de ses « Discours et Messages ».

« Je les ai prononcés comme ça, ces Discours ; je me suis appuyé à ces virgules pour prendre mes pauses et avoir mon phrasé qui, bon ou mauvais, est le mien. Donc il faut que les virgules soient là ou bien quelqu'un qui lira ce texte ne me retrouvera pas, ce ne sera pas du de Gaulle oral ».

Et c'est si vrai que quand il s'est agi des « Mémoires » qui ont suivi, qui sont passés entre les mains du même correcteur, de Gaulle a scrupuleusement respecté les observations et les corrections de Monsieur Petit.

Son changement d'attitude tenait à ce qu'il s'agissait de choses écrites et qu'il laissait aux lois de la typographie, de la chose écrite toutes les prédominances. Il se trouve que ce correcteur était d'origine, de formation et de conviction très maréchaliste.

Depuis le début, c'était un calvaire pour lui de corriger tout ça et, un jour, il m'a donné un billet que j'ai remis au Général, un bout de papier griffonné de cette écriture attentive qu'ont tous les gens qui font de la correction, et qui revenait à ceci :

« Tâchez de dire au Général que, dans un souci de réconciliation nationale et maintenant que le temps a passé, il serait bon, pour lui et pour nous tous qu'il corrigeât un peu en bien pour le vieux maréchal les Discours de juin 40 ».

J'ai donc donné ça au Général en lui disant :

« C'est le vœu pieux de votre correcteur des virgules ».

Il m'a dit « Bon, bon, bon ».

Il a été très gentil et il lui a quand même dédicacé, en fin de compte, un exemplaire des textes qu'il avait corrigés.

Tous ces détails prouvent combien Charles de Gaulle était soucieux de se comporter en écrivain lorsqu'il écrivait et en auteur face à son éditeur.

Je pense que bien choisir son éditeur devait, à l'origine, faire partie de ses préoccupations essentielles et que le passage de Berger-Levrault à Plon en 1938 n'était pas un acte de hasard, c'était passer d'une audience à une autre, d'une signification dans une autre.

C'était à l'occasion de La France et son Armée. Je ne sais pas comment tout cela s'est passé, il devait y avoir un droit de suite naturel qui était, à l'époque, le plus souvent de 3 ou 5 ouvrages et qu'on oubliait chaque fois de renouveler ce qui fait qu'on avait toujours 5 ouvrages à donner.

Le Charles de Gaulle de l'époque devait considérer comme un peu insupportable de mettre La France et son Armée dans une maison d'édition entièrement militaire et de surcroît dans laquelle sûrement le Maréchal avait un pouvoir sinon direct en tout cas indirect. Donc, il choisit d'aller chez Plon, à l'initiative, je crois, de Daniel Rops, qui créait une collection qui s'appelait, me semble-t-il, Présence. Il y va. Au dossier qui se trouve chez Plon, figure une fiche de lecture.

Cela allait me jouer plus tard un sale tour car j'ai eu le tort de dire au Général qu'on rédigeait des notes de lecture, alors il m'en a demandé une pour son premier tome des Mémoires.

Comme, à sa question précédente :

« Mais qui est-ce qui les fais ces notes de lecture ? ».

J'avais répondu :

« On a plusieurs lecteurs mais quand il s'agit d'un auteur exceptionnel c'est-moi qui les fais ».

Qu'avais-je dit là ? C'est beaucoup plus tard qu'il a additionné les deux choses et m'a demandé ma propre fiche de lecture ; pour celle de La France et son Armée, j'ai le nom du lecteur. S'il a dit un bien fou de certains passages du livre, il en a critiqué d'autres. On remplit des rubriques : la valeur commerciale, valeur intellectuelle, valeur...

Un ensemble de notations qui aide beaucoup à ne pas prendre de décision Là, il y avait : valeur commerciale « à peu près nulle » et une mention en travers « trop tard ! Daniel Rops a déjà signé le contrat ».

Donc le Général arrive chez Plon, assuré de l'appui profond de Daniel Rops et de la neutralité bienveillante de Monsieur Bourdel qui n'était pas spécialisé dans les questions militaires, donc, en fin de compte, en posture de faire ce qu'il voulait faire et là où il voulait le faire.

Il va y avoir le litige trop long à expliquer avec le Maréchal, mais pour l'essentiel, on peut dire que les éditeurs, à l'époque, ne s'attendaient guère, et ce n'était pas à la mode, à trouver un écrivain parmi les auteurs militaires qui venaient chez eux et dont les ouvrages se

vendaient d'une façon correcte, honorable, honoraient sûrement la librairie Plon mais ne changeaient pas le destin d'une grande édition.

Donc, ce colonel, un tout petit peu exclu des revues officielles, n'était pas une affaire évidente, et, de son côté, l'auteur devait se garder de côtoyer soit des écrivains notoirement anti militaristes soit trop antigouvernementaux. D'où l'importance du choix de son éditeur.

Ensuite, pour les Mémoires de guerre, même trace dans le dossier. C'est Georges Pompidou qui avait été chargé par le Général de traiter avec Plon. A propos de ces Mémoires, Bernard Antonioz nous disait que le Général avait consulté à l'époque et qu'il avait été même question de fonder une petite société sans but lucratif, tout exprès pour assurer la publication.

Le Général avait répondu très clairement :

« Non, je veux un vrai éditeur parce que je veux que, plus tard, mon petit-fils puisse retrouver mon livre là où il aura été publié ».

Autrement dit, que ce soient des institutions, je dirai à caractère normal, automatique et presque quotidien et à charge de transmettre ce message.

Le 11 juillet 1970, le Général me montre sur son bureau de La Boisserie un carton bien clos par une lanière de toile avec au recto une étiquette blanche collée avec Mémoires d'Espoir, exemplaire faisant foi, Charles de Gaulle.

« Faisant foi », voilà qui, d'un mot, dit tout le prix qu'il attachait à l'écriture. Je n'ai jamais de toute ma vie d'éditeur vu, et je ne pense pas que ça ait existé, un exemplaire corrigé par l'auteur, prêt pour l'impression, portant cette phrase « faisant foi ».

C'est vraiment la preuve, une preuve de plus, de la gravité qu'il y accordait. Il me dit : « Voilà, je ne sais pas si c'est bon, si ça vaut la peine, j'ai appelé ça Mémoires d'Espoir !

Alors comme je sortais le deuxième contrat, il se refuse à le signer tant que je n'ai pas lu le manuscrit ; il me dit :

« J'en fais une question de principe, on n'achète pas chat en poche »

et il ajoute (ce qui était vraiment extrêmement drôle) :

« Et si ça ne vous plaisait pas ».

C'est alors que j'ai été piégé.

Il m'a demandé :

« Bon, eh bien vous allez faire une fiche de lecture ? ».

Je dois dire que ça c'est glaçant. J'ai emporté le manuscrit, on l'a photocopié avant de le mettre dans un coffre. Je suis parti le soir même en Normandie afin de le lire à l'abri de toute curiosité. Je devais téléphoner au Général mais je n'osais pas le déranger le 12, 13 ou 14. Je suis rentré à Paris le 15... C'est là que j'ai appris qu'il avait appelé son bureau de l'avenue de

Breteil pour demander si... « je n'avais pas aimé ! ». Lors de notre conversation à La Boisserie, nous avons parlé du lancement.

J'avais dit que je trouverais formidable qu'il n'y ait pas de prépublication.

« On n'évitera pas les indiscretions, on va mentir, on va dire que ce sera le 20 novembre et puis on le fera sortir plus tôt. Ça fera un certain fracas parce que les gens ne s'y attendront pas. Etant qui vous êtes, il est important que les Français quels qu'ils soient, de Monsieur Pompidou au citoyen ordinaire, aient le texte exactement le même jour et à la même heure ».

Je crois que cette façon d'envisager la reprise de ce long dialogue avec la France lui avait paru saisissante, gaie, ferme, agréable. Comme écrivain, il avait une grande curiosité à l'égard des autres écrivains. Il était très agacé par les listes des best-sellers, il n'y avait pas encore Bernard Pivot et Apostrophes, mais il trouvait inconvenante, cette façon de mettre l'écriture précisément en fiche suivant le nombre d'exemplaires vendus et conduisant à un dépérissement de la véritable littérature. Il avait eu alors l'idée d'imiter ce qui se faisait pour les débits de boissons : savez-vous qu'ils sont tenus d'avoir en permanence 11 bouteilles d'eau minérale ou de jus de fruit en montre sous-peine de voir fermer leur boutique ?

C'est un décret qui a été obtenu par les ligues anti- alcooliques et qui contraint les négociants en « bar-Tabac et autres » à exposer ces bouteilles. C'est pour cela que vous voyez ces vieilles bouteilles de « Vivor », de « Pam-Pam », de « Contrexéville » qui sont pleines de poussière, au quelles personne n'a touché depuis 15 ans, qui trônent en haut d'une étagère.

Il me dit :

« Et pourquoi ne ferait-on pas pareil, pourquoi les libraires ne seraient-ils pas tenus d'exposer les grands écrivains français de la même façon, on oblige bien l'eau minérale. Il y a des choses plus sérieuses que l'eau minérale».

Je lui avais apporté un exemplaire dédicacé du Bestiaire enchanté de Maurice Genevoix et il s'était inquiété de Kessel, de Druon, de Chamson, de Green.

Pour chacun, il demandait :

« Ça marche le tirage ? »

et il avait des étonnements très mesurés, très attentifs, « tiens, tiens, oui ». On avait parlé de Castlot et de Decaux et de leurs tirages. Il s'était tourné vers Madame de Gaulle et il lui avait dit :

« Ça c'est la télé ».

Toujours sur le plan des rapports avec l'écriture, je crois que durant les derniers mois de sa vie, il a entretenu une correspondance assidue avec l'écrivain Pierre-Jean Jouve. Je me souviens lui avoir transmis à La Boisserie un message de Jean- Loup Bernanos, le fils de l'écrivain et le Général m'avait répondu :

« Celui-là, je n'ai pas réussi à l'atteler».

Je crois qu'il s'est très bien entendu avec Pierre-Jean Jouve et ce sera si vous le voulez bien, la conclusion de tout cela.

Une phrase de Pierre-Jean Jouve :

« Charles de Gaulle demeurera l'une des expressions les plus entières du sol de France, il réunissait les croisades, la Révolution, et le Peuple, mais il était trop grand pour la France de son temps ».